

UN PROJET D'ÉLEVAGE ET SON IMPACT SUR LA VIE D'UN TERROIR MIXTE D'AGRICULTEURS ET DE PLANTEURS

Benoît ANTHEAUME

Géographe de l'O.R.S.T.O.M., B.P. 375-Lomé (Togo)

RÉSUMÉ

Béna est un village togolais perché sur le plateau Akposso, à 750 mètres d'altitude et situé à environ 150 kilomètres au nord de Lomé, la capitale.

Son économie est à la fois tournée vers la production vivrière à fort rendement, en partie autoconsommée et vers les cultures de rente proches (café) ou plus lointaines (cacao). Ces activités marquent le paysage d'une empreinte discrète contrairement aux savanes herbeuses ou arbustives que parcourt parfois le bétail-épargne des villageois.

L'installation d'un ranch d'élevage moderne sur le terroir même a bouleversé à la fois le milieu social resté « traditionnel » du fait de l'introduction du salariat et remet en cause le support spatial de l'économie villageoise en raison de l'accaparement, au dépens du patrimoine commun, de terres nécessaires à l'extension du ranch. De plus, le projet semble avoir été trop ambitieux sur le plan technique.

Nous ignorons encore en définitive quelle sera l'attitude des villageois tiraillés entre l'espoir et l'inquiétude.

ABSTRACT

Béna is a Togolese village situated on the Akposso-Plateau, at an altitude of 750 meters and far from 150 kilometers of the chief town, Lomé.

Economically, it is both high yield food crops, locally consumed, and near tree crops (coffee) or farer ones (cocoa) which constitutes the inhabitants' business. But the landscape is not very humanised. On the contrary, grass or bush savanna on which the inhabitant's saving cattle pastures, constitutes the landscape's greatest part.

The introduction of a modern cattle's ranch in Béna has deeply changed the „traditional” Society. Many people in the Béna village are employed and retribued monthly by the ranch's administration. Only the confiscation of the food crop's land allows the extent of the ranch'. Technically, the ranch's project seems much too ambitions.

We ignore now what the inhabitant's attitude, between hope and anxiety, will be.

« ..., il reste à faire comprendre aux responsables de l'Administration et à ceux des divers organismes qui s'intéressent au développement qu'on a tout à gagner au maintien et à la consolidation de collectivités paysannes qui décident et agissent par elles-mêmes ».

M. KOUDJOLOU DOGO

*Ministre togolais du Plan
(discours de clôture du séminaire
sur l'environnement, 7 août 1974)*

Introduction

Faire la liste des expériences agricoles et pastorales, à la fois malheureuses et coûteuses, absurdes parfois, qui ont été tentées dans les pays d'Afrique tropicale depuis des décennies paraîtrait fastidieux.

Force nous est de constater qu'elle continue à s'allonger chaque année en dépit de nombreuses observations ou mises en garde qui analysent généralement de façon objective les causes ... et les conséquences souvent plus graves encore de ces échecs.

Lorsque l'expérimentation se fait en champ clos, en laboratoire, l'échec ne porte pas à conséquences. Il peut être prometteur, voire fécond et fournir des ouvertures pour de nouvelles tentatives. Mais, lorsque la même expérimentation prend pour champ une société humaine aux rouages fragiles et dont les mécanismes se sont élaborés, au fil des ans, à force de patience et de tâtonnements, elle engage des responsabilités d'un autre ordre.

Sans qu'il soit ici pour nous question d'épiloguer sur la forme que doit revêtir ce qu'on appelle le « développement rural » (1), il est clair qu'il n'existe en ce domaine, aucune issue sérieuse si l'on fait table rase des éléments existants, qu'ils appartiennent à l'environnement naturel ou humain, ce dernier élément n'apparaissant pas toujours dans les préoccupations des « développeurs ».

La matière de cette note est le fruit des observations et enquêtes faites dans un village du Togo qui connaît et devrait connaître, du fait de l'installation récente sur son terroir (2) d'un ranch, de profonds bouleversements (3).

(1) « Les opérations de développement de l'agriculture conduites en Afrique tropicale relèvent schématiquement de deux grands types : celles qui reposent sur la création de nouvelles unités de production, celles qui visent à l'amélioration des résultats de l'économie paysanne », PELISSIER P. « Réflexions sur une entreprise de développement par la vulgarisation agricole », pp. 397-405 in *Études de géographie tropicale* offertes à P. Gourou, Mouton, Paris-La Haye, 1972.

(2) Le mot « terroir » sera toujours employé dans le sens « d'espace où une communauté de résidence tire l'essentiel de ses ressources » que lui donnent SAUTTER et PELISSIER « Pour un atlas des terroirs africains, structure-type d'une étude de terroir », *L'Homme*, T. IV, n° 1, janvier-avril 1964, pp. 56-72.

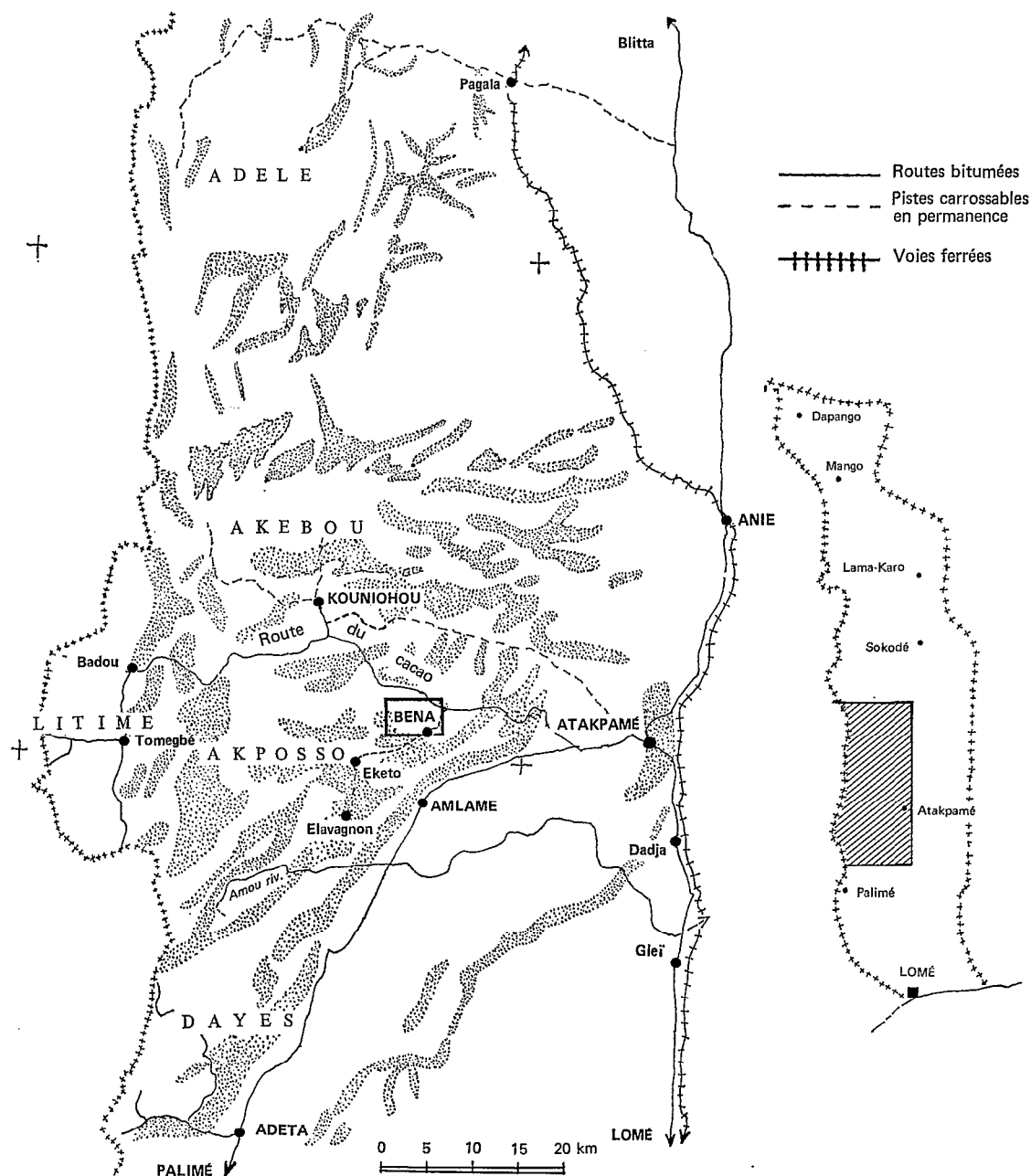
(3) Une grande part de nos informations sont volontairement plus allusives que précises. Nos observations se veulent compréhensives et respectueuses des choix qui ont été opérés. Elles n'excluent cependant pas la lucidité.

APERÇU RÉGIONAL :

Le Togo, pays longiligne de 56.000 kilomètres carrés, s'insère entre le Ghana et le Dahomey, dans le flanc sud de la massive Afrique occidentale. Son étirement sur plus de 500 kilomètres entre les latitudes-charnières des sixième et onzième degrés nord et son orientation subméridienne le placent sous une gamme de climats contrastés, depuis le tropical sec de type soudanais dans sa partie septentrionale jusqu'au subéquatorial à deux saisons des pluies sur sa frange littorale.

La dorsale atakorienne, constituée surtout de quartzites et de micaschistes, prend le pays en écharpe et perturbe la zonation climatique ; les isohyètes perdent leur orientation parallèle et dessinent fidèlement les contours montagneux, illustrant ainsi les privilèges des hautes terres en matière de précipitations. De ce milieu particulier, l'homme a tiré des fortunes diverses : à la dorsale Lamba, au nord, sur les flancs de laquelle s'agglutinent de fortes densités d'agriculteurs s'opposent les monts du Fazao, au centre du pays, région effectivement « inhabitée » comme l'indique la carte.

Une série de plateaux relativement cloisonnés, soit du nord au sud l'Adélé, l'Akébou, l'Akposso et Dayes constituent la partie méridionale de ce bourrelet qui, à cette latitude, s'élargit jusqu'à atteindre une cinquantaine de kilomètres. Ils s'étagent entre 700 et 900 mètres d'altitude. Dans l'Adélé, considéré hier encore comme vide d'hommes, se développe une colonisation animée par de petits planteurs, en position climatique marginale pour les caféiers et les cacaoyers qu'ils ont plantés et par de petits agriculteurs, originaires du nord du pays.



Les plateaux du Centre-Ouest togolais

A la lisière méridionale de ce premier plateau, ceux d'Akébou et d'Akposso se distribuent respectivement au nord et au sud de la route du cacao, récemment bitumée et d'orientation est-ouest. Bien que peuplés de 45 000 habitants en 1970, ils présentent encore de larges espaces disponibles, mais d'accès parfois délicat. Le plateau de Dayes, apparaît nettement

comme le plus occupé des quatre : situé à l'extrême-sud, la densité des routes bitumées qui le sillonnent, leurs ramifications jusqu'au cœur des zones de plantations de café et de cacao traduisent bien, à la fois, le poids de l'occupation humaine et la richesse économique.

1. Une économie villageoise prospère, forte de ses traditions et ouverte sur le marché

Situé à 750 mètres d'altitude, Béna passe pour un paisible village montagnard de six cents habitants, tous d'ethnie akposso et installés sur le plateau du même nom au centre-ouest du pays (voir carte de situation). Des maisons rectangulaires de bonne taille, de couleur ocre-rouge, disposées en ordre lâche, coiffées de chaume et plus souvent encore de tôle, trahissent dès l'abord les possibilités pécuniaires de ses habitants.

Le village est bâti à quelques centaines de mètres de la route du cacao ; celle-ci joint Badou, chef-lieu du Litimé, au cœur de la zone des plantations, où une trentaine d'habitants de Béna possède les leurs, à Atakpamé, quatrième ville du Togo par sa population (16.790 habitants en 1970). Pour atteindre la capitale et le littoral depuis cette ville de province, distante de trente kilomètres du village, deux à trois heures suffisent par le rail ou par la route. Grâce à sa situation sur un axe de communication moderne, rapide et toujours praticable, Béna se trouve parfaitement désenclavé, ce qui est loin d'être l'apanage des villages togolais en général et de ceux de l'Akposso en particulier.

Les cultures vivrières (81 hectares en 1972) dont l'emplacement varie en fonction des années, ceinturent approximativement Béna. Un ensemble homogène et permanent de 83 hectares, plantés de caféiers, en sous-bois forestier, complète le patrimoine foncier des environs immédiats du village. Au-delà, à des distances de deux à dix kilomètres, des écarts, peuplés de paysans originaires du nord du pays (Kabyé), ne disposant le plus souvent que d'un fragile statut de métayers, constituent le centre d'autant de petites plantations de caféiers vigoureux et bien entretenus. De grands espaces « savanisés » sans doute pour des causes d'origine édaphique (sols peu évolués principalement sur quartzites), jamais cultivés de mémoire d'homme, occupent de nombreuses croupes interfluviales façonnées par un réseau hydrographique très dense que soulignent de grands arbres de bas-fonds. Ces espaces, distincts des jachères qu'engendre l'agriculture itinérante, forment là plus grande part des paysages de ce terroir montagnard...

Si un simple coup d'œil permet d'embrasser dans

les environs mêmes du village ces différentes composantes, il ne faut pas oublier qu'au delà, à une centaine de kilomètres à l'ouest, se dissimule dans la plaine du Litimé, une importante partie du patrimoine villageois, constitué de 45 hectares de plantations de cacaoyers.

Parmi les sociétés rurales du Togo, celle de Béna, comme celle de l'ensemble du plateau Akposso, apparaissent parmi les plus prospères. Cette prospérité repose sur un système de production efficace s'appuyant d'une part sur le maintien d'une agriculture vivrière de faible niveau technique, mais dont la valeur se traduit par de bons rendements, et d'autre part sur l'intégration dans l'économie villageoise de cultures de rente apportant au producteur d'appréciables gains en numéraires.

Grâce aux bonnes conditions de sol qu'offre l'utilisation systématique des bas de versants fortement colluvionnés et à son climat favorable, notamment une pluviométrie satisfaisante (1.500 millimètres par an, chiffre appréciable pour une région de la côte du Bénin anormalement sèche), sans outillage particulier (houe et coupe-coupe) ni technique de fertilisation autre qu'une jachère d'une durée de six à huit ans, l'agriculture vivrière tient une place tout à fait honorable. Elle n'est pas ravalée au rang d'une occupation accessoire abandonnée aux femmes (66 % de la superficie vivrière est exploitée par des hommes) comme dans bien d'autres sociétés (surtout dans le proche Litimé, au Ghana ou au Nigéria) où les profits tirés des plantations servent en premier lieu à l'achat des moyens de subsistance (1).

La production est fort diverse : l'igname, tubercule dominant n'exclut ni le manioc aux façons culturales moins contraignantes, ni le taro. Les deux céréales dominantes, maïs et riz se relaient dans le calendrier agricole du paysan akposso. Elles n'excluent cependant pas le fonio, dont la rusticité s'accommode parfaitement de la fraîcheur du climat. Si la moitié des parcelles ne portent que le maïs associé au manioc, variété et diversité qualifient parfaitement tous les autres champs des environs de Béna. Le spectacle de cinq, six, sept, huit espèces différentes cultivées en association sur une même parcelle d'exploitation n'a rien d'exceptionnel. Ainsi, on utilise souvent les

(1) Cette tendance à la monopolisation des activités agricoles par la plantation n'est pas récente. En 1925, l'Administrateur PRAT, dans un rapport de tournée effectuée dans l'Akposso (Archives de la Circonscription d'Atakpamé) remarque un exode des indigènes vers les plantations de la Gold Coast (actuel Ghana)... mais tempéré par de fréquents retours au pays, en raisons des difficultés rencontrées pour s'y nourrir, « Les cultures industrielles trop poussées empêchant une exploitation suffisante des champs voisins. »

Pour P. GOUROU, in « Les plantations de cacaoyers en pays Yorouba (Annales, Économies, Sociétés, Civilisations, janvier-février 1960, 15^e année, n° 1, pp. 60-82). « Il est surprenant... que le cacao ne soit pas une monoculture. La retenue manifestée par les Yoruba s'explique »... (entre autres choses)... « par le souci de ne pas ruiner l'activité des femmes ».

buttes édifiées pour les ignames pour planter sur leurs flancs deux boutures de manioc et deux poquets d'arachide auxquels s'ajoute parfois un pied de gombo. La tomate profite toujours de la proximité d'une souche calcinée. Entre les buttes, des pieds de haricot « émergent » régulièrement du tapis vert tendre créé par le riz semé plus tardivement.

Nous avons essayé d'approcher un des aspects traduisant le mieux l'efficacité de cette agriculture vivrière en mesurant sur quelques dizaines de parcelles les rendements en maïs (le plus souvent associé au manioc). Quelle ne fut pas notre surprise de voir sur un graphique une concentration des points de rendement s'opérer entre 19 et 23 quintaux à l'hectare (poids sec) alors qu'on semble considérer comme satisfaisante des rendements de 10 à 14 quintaux à l'hectare dans le sud-est du pays où les conditions techniques sont identiques.

De plus, les villageois de Béna (et de l'ensemble du plateau Akposso) sont aidés par l'abondance des arbres utiles : les orangers dominent le lot, mais les citronniers et pamplemoussiers ne font pas défaut, tandis que les palmiers-raphia et palmiers à huile, plus rares, fournissent respectivement à boire et à manger.

L'agriculture vivrière et la cueillette assurent aux habitants du plateau leur subsistance quotidienne mais, mieux encore, elles leur permettent de dégager des surplus et nous n'avons pas compté les sacs de maïs, les paniers d'oranges ou les tubercules d'ignames que nous avons vus charger à bord de taxis, à destination du chef-lieu voisin.

Le café et le cacao forment le second pilier sur lequel repose l'économie villageoise, assurant aux producteurs d'appréciables ressources.

En 1970, 1971, 1972, les revenus couplés de l'un et de l'autre ont assuré des gains supérieurs à trois millions de F CFA les deux premières années et de deux millions huit cent mille F CFA la dernière.

Environ cent trente planteurs, en majorité des hommes se partagent cette somme, mais de façon très inégale. Moins de la moitié, une cinquantaine, tirent plus de 10.000 F CFA par an de leurs plantations, les plus favorisés pouvant s'assurer des gains dépassant largement 100.000 F CFA (exactement 192.000 F CFA pendant la campagne 1972/73 pour le plus gros revenu).

A Béna, comme dans de nombreuses sociétés rurales en Afrique, une part substantielle des revenus est thésaurisée sous forme de bétail, d'un bétail qui

vaque dans les parages mêmes du terroir, sur ces espaces « savanisés » dont nous avons mentionné plus haut l'existence. Inexpérimentés en matière pastorale, les Akposso confient la garde de leur cheptel à la compétence bien connue des Peuls. Ils ne font là qu'imiter un grand nombre d'agriculteurs de l'Afrique tropicale.

On pouvait imaginer, en regard de la qualité de la production vivrière, qu'un certain nombre d'accords ou de liens plus ou moins organiques, s'étaient établis en matière de fumure entre les agriculteurs akposso et leurs éleveurs. En fait, les deux activités marquent l'espace de leur empreinte spécifique et n'interfèrent jamais l'une avec l'autre.

Ainsi, l'économie du village assied son efficacité sur la complémentarité bien maintenue entre la tradition, appuyée sur la nécessité de subvenir aux besoins alimentaires et l'ouverture sur le marché qui s'exprime par l'intégration dans la vie agricole des activités nées de la plantation (1).

Si le terroir de Béna constitue le centre de nos informations, nous pensons qu'Eketo, Elavagnon, Oudjé... autres villages du plateau possèdent avec quelques nuances les mêmes caractéristiques d'ensemble que celles qu'on peut observer à Béna.

2. Les grands traits du projet « bena »

Le site du plateau, la situation du village à proximité de la route et de marchés urbains gros consommateurs de denrées alimentaires, l'espace disponible, notamment celui que parcourent les troupeaux, enfin de bonnes conditions sanitaires, devaient logiquement retenir l'attention des « développeurs » à la recherche de vastes emplacements que nécessitent les projets d'élevage, tels que fermes-pilotes ou ranchs, gros « mangeurs de place ».

Précisément, c'est dans ce but, qu'après des études surtout pédologiques et le passage de quelques missions d'experts en zootechnique, la République du Togo, apportant 25 % du capital, fonde en 1971 avec des intérêts privés allemands une S.A.R.L. pour l'Agriculture, l'Élevage et le Commerce au Togo dénommée BENA. Les statuts stipulent que « l'objet de la Société réside dans l'exploitation agricole et l'élevage, la mise en valeur de la viande et du lait, la construction et la mise en service d'un abattoir, d'une laiterie et d'autres services annexes... »

Peut-être certaines clauses du contrat complémen-

(1) Une comparaison utile peut-être opérée entre la synthèse de L. PAPY « Café et cacao chez les petits paysans de l'Afrique noire » in *Études de Géographie tropicale* offertes à P. GOUROU, *op. cit.*, pp. 371-379, et les quelques observations fragmentaires que nous venons de faire.

taire qui lie les deux parties mériteraient-elles de plus longues considérations et de plus amples développements, notamment celles qui concernent la location des terres du ranch par la Société, la réévaluation de certains tarifs, le passage progressif (mais bien lent) du tiers du capital entre des mains togolaises...

L'objectif étant de couvrir la plus grande partie du marché togolais de la viande, les perspectives qu'ouvre le projet de ranch paraissent assez vastes. Essayons d'en dégager les grandes lignes : en trois années, 27.000 hectares doivent être nettoyés et desherbés, la majeure partie ensemencée en légumineuses et fourrages (*Stylosanthes*, *Cynodon*, *Panicum*) remplaçant ainsi les prairies naturelles trop pauvres. Cet espace doit mordre sur les terroirs de plusieurs villages : Béna n'est qu'une maille dans un réseau de collectivités locales dont les finages seront peu ou prou rognés par l'emprise du ranch. Il reste néanmoins le plus touché par l'extension du projet, la Société confisquant même son nom pour en faire sa raison sociale. L'ensemble, une fois clôturé par des fils barbelés, fournira le terrain de parcours d'un troupeau de bovins sélectionnés, en fait des bêtes hybrides, croisements de géniteurs d'origine allemande et de vaches locales.

L'infrastructure du ranch doit être réalisée, qu'il s'agisse des futures pistes de desserte ou des constructions. A côté des bungalows d'habitation réservés au personnel d'encadrement, un certain nombre de bâtiments d'exploitation doit être édifié pour le bétail de taille moyenne et particulièrement pour la production de porcs où le ranch de Béna doit, d'après les prévisions, occuper une place de choix en Afrique occidentale.

A moyen terme, un village touristique doit jouxter le ranch, projet justifié dans la mesure où la région apparaît effectivement comme l'une des plus belles et physiologiquement la plus agréable du Togo.

Il faut ajouter que les efforts de la Société BENA ne portent pas seulement sur la réalisation du ranch et sur l'unique production de viande brute. Par le biais des mêmes intérêts privés allemands majoritaires, elle élabore dans la capitale des produits alimentaires finis (charcuterie surtout), les commercialise (boutiques, dépôts de vente) et participe même à leur consommation en prenant des actions dans la restauration.

Ainsi, petit à petit, la stratégie de la Société apparaît-elle comme celle d'un holding, de dimensions modestes certes, en quelque sorte adapté à celle du

pays, qui intègre dans ses activités toute la chaîne qui conduit du produit brut à la consommation du produit fini.

3. Le ranch au contact du village

S'il nous a paru intéressant de faire un rapide tour d'horizon des caractéristiques essentielles de la vie rurale à Béna, et de fournir schématiquement les données de l'économie villageoise, de dessiner les grandes lignes du projet de ranch, la rencontre des deux, le contraste aussi permettent des observations non moins fructueuses.

Chez les premiers intéressés, les habitants de Béna, se lit tout un éventail de sentiments qui se partagent entre la satisfaction, l'espoir et l'inquiétude :

- La satisfaction, parfois chauvine, de voir naître à leur porte une réalisation prestigieuse ;
- L'espoir placé dans des possibilités d'emplois rémunérateurs alors que, jusque là, l'exode vers la ville est nécessaire pour parvenir aux mêmes fins ;
- L'inquiétude, quant au développement même d'un projet qui ne se conçoit qu'en intégrant une part substantielle de plusieurs terroirs villageois, donc de terres qui, appartenant au patrimoine, constituent, à tour de rôle, le support spatial et matériel d'une agriculture vivrière toujours itinérante

Toutes les terres ne doivent pas être confisquées. Il a même été convenu que la surface concédée aux villageois de Béna (1) représenterait approximativement trois fois les besoins d'une exploitation vivrière en année moyenne (encore faut-il l'avoir estimé). Au demeurant, une augmentation des rendements, par l'introduction de la fumure ne semble pas exclue. Elle paraît même souhaitable. En attendant, l'équilibre du système vivrier, par amputation d'une fraction du capital de production, toutes choses étant égales par ailleurs, se trouve d'ores et déjà compromis.

A la stratégie de l'implantation du ranch exigeant de grands espaces géométriques, s'ajoute une menace identique qui pèse sur les plantations de caféiers exploitées à proximité du village : 83 hectares d'un seul tenant mais fortement morcelés entre 269 parcelles. Il est vrai qu'en dehors de quelques jeunes vergers régénérés, on ne peut que constater le manque d'entretien général des arbres, l'âge déjà avancé de la majorité des plantations et par là, l'absence de dynamisme qui caractérise les planteurs

(1) Nous ignorons précisément quel sera le sort réservé aux autres terroirs concernés par l'extension du ranch. Il faut remarquer que si les cultures vivrières se font généralement à l'issue d'une jachère de six-huit ans, ce sont donc entre six/huit fois (et non seulement trois fois) les nécessités d'une exploitation en année moyenne qu'il faudrait préserver.

autochtones (1). Le délabrement de ces arbres contraste avec la vigueur et la prospérité de ceux, plantés plus récemment il est vrai dans les écarts et sous la vigilance des paysans kabyè « reconvertis » dans des cultures plus mercantiles que celles qu'ils pratiquaient dans leurs montagnes d'origine. A terme cependant, ils ne sont pas moins condamnés par le développement du projet.

Naturellement, des indemnités sont prévues, mais dans quelle mesure et sur quelle base peuvent-elles se régler? En premier lieu, un bref rappel s'impose. Plus la plantation est éloignée du village et plus les règles foncières qui régissent les rapports entre l'homme et la terre sont simples et directes. Ainsi dans le Litimé, il y a toujours identité entre propriétaire du sol et propriétaire des arbres. De nombreux actes de vente, certains officiels, d'autres officieux mais écrits, témoignent de la consistance et de la réalité de la notion de propriété et authentifient la qualité de propriétaire d'un certain nombre de villageois résidant à Béna.

Dans les écarts, aux confins du terroir, la pratique du métayage est réglementée. Si les accords ne sont pas toujours écrits, du moins sont-ils tacites. Le métayer kabyè connaît bien ses devoirs. Il n'ignore pas non plus où s'arrêtent les droits de son « patron » autochtone. En général, sa présence suffisamment longue (une dizaine d'années, parfois plus) pérennise, après un partage, ses droits sur une fraction du sol et des plantations qu'auparavant, il entretenait pour le profit majoritaire de son « patron ».

En revanche, sur les terrains de culture les plus proches du village, le droit d'usage est laissé à l'appréciation d'un conseil gérontocratique représentant les différents lignages et qui, sans abuser outre mesure de ses prérogatives, fait cependant la loi en matière foncière.

La précarité de ce type de relation entre le sol et l'exploitation ne comporte pas de gêne pour les cultures annuelles. Mais, dans le cas des plantations de caféiers, les droits d'usage sur le sol et ceux qu'exerce le propriétaire des arbres se superposent assez fréquemment et contribueront ainsi à faire obstacle aux modalités de règlement des indemnités prévues.

Dans la pratique, comment et à qui celles-ci pourront-elles être versées? Qui donc subira le préju-

dice d'une expropriation? Le prétendant sur le sol ou le prétendant sur les arbres? Ou les deux, et dans quelles proportions? L'indemnisation sera-t-elle uniforme ou modulée selon les capacités productives des arbres? Peut-être faudrait-il, avant tout commencement d'exécution, lever le plan parcellaire et ébaucher le cadastre des lieux. Les droits foncier et coutumier, leur inadaptation à des situations imprévues du type de celles que nous mentionnons (et la liste n'est pas limitative ...) laissent beaucoup trop d'éléments dans le vague et la place à toutes les interprétations possibles.

Enfin, l'inquiétude des villageois se manifeste aussi devant la véritable réquisition dont les habituels terrains de parcours de leur bétail-épargne vont devenir l'objet. Ceux-ci sont considérés comme vacants et sans maîtres, par l'actuelle jurisprudence. Dans certains cas déjà, les pasteurs nomades ont été priés de déguerpir.

Le projet commence à prendre matériellement tournure en avril 1972, lorsque s'ouvre le chantier de construction. Rapidement, les candidats aux emplois de manœuvres (3) et au statut de salarié affluent. Les villages qui seront les plus touchés par l'emprise du ranch, Béna, Ekéto et Elavagnon fournissent d'importants contingents (une centaine d'hommes au total), affaiblissant ainsi leur capacité de production à un moment où, la saison des pluies commençant, tous les bras disponibles devraient être mobilisés par des tâches agricoles ...

C'est sous la forme d'importants et agréables bungalows administratifs, aux larges baies vitrées, cernés de gazon piqueté de bosquets floraux, que, petit à petit, s'édifie aux yeux de tous, à deux pas du village et contrastant avec lui, le ranch de Béna.

A la fin de l'année 1973, les réalisations, à l'exclusion des bâtiments, paraissent fort modestes. Cent trente hectares sont nettoyés, une cinquantaine transformés en prairies artificielles; les bêtes devant permettre la sélection n'étant pas arrivées, ce sont les pasteurs peul qui, en accord avec les propriétaires, vendent au ranch des bovins de qualité pour le moins inégale, et lui fournissent le gros de son troupeau. En définitive, ce sont les mêmes animaux qui, témoins de longue date de la vie pastorale des lieux, paissent sur les prairies maintenant encloses du plateau Akposso. La porcherie ne compte encore que des effectifs réduits par rapport aux prévisions.

(1) L'absence d'investissement dans les plantations (aujourd'hui compréhensible) procède toujours des mêmes raisons : on appréhende fortement la privation de revenus monétaires, si modestes soient-ils, les trois à quatre années nécessaires avant que l'arbre ne puisse fructifier. Ce comportement traduit d'ailleurs assez bien la mentalité des villageois de Béna plus orientée vers la cueillette que vers l'entretien de leurs plantations.

(2) De 50 à 66 % de la production lui reviennent.

(3) Une minorité d'ouvriers qualifiés (maçons, charpentiers) a aussi été recrutée.

Le plan de travail initialement prévu ne peut, pour diverses raisons, être respecté et visiblement prend un retard important. Les délais de réalisation s'allongent démesurément.

Des tergiversations et peut-être un manque de coordination et d'organisation conduisent les maîtres d'œuvre à effectuer des compressions de personnel suivies, quelques semaines plus tard, d'une reprise de l'embauche. Ces à-coups altèrent sensiblement l'enthousiasme perceptible les premiers mois et la morosité gagne progressivement une population pourtant peu hostile au ranch, au regard des bouleversements que celui-ci doit engendrer et sur lesquels nous nous sommes expliqué.

Incontestablement, l'irruption à Béna de cette entreprise de construction, créant un marché salarié, opère de profonds traumatismes chez les individus et désorganise, par contre-coup, les formes habituelles de production. Dans la hiérarchie des valeurs du paysan akosso, on ne peut pas concevoir la possibilité de jumeler un emploi de manoeuvre salarié à une activité agricole même à temps partiel, car les deux statuts sont rigoureusement antinomiques. Plus un seul salarié de fraîche date ne veut encore se soucier de travaux champêtres. Cette attitude a pour premier effet de diminuer les capacités de production destinées habituellement à l'agriculture vivrière ; ce phénomène va immanquablement, par le jeu de l'offre et de la demande, conduire au renchérissement et à la raréfaction des vivres disponibles sur place. Et ce d'autant plus que nombreux sont les étrangers présents au village attirés par le mirage du ranch et en quête d'un emploi souvent aléatoire. Eux aussi doivent se nourrir, eux aussi doivent se loger dans le village, contribuant par là à vénaliser l'hospitalité traditionnelle ce qui eût été impensable quelques années auparavant.

Les villageois de Béna ont parfaitement dominé le choc que dut être l'économie de plantations à son début. C'était une autre activité agricole. Elle répondait aux mêmes lois et se voyait tributaire des mêmes aléas. Ils gèrent très bien dans certains cas, leur patrimoine arboré dont il tirent de substantiels revenus. Mais, il n'est pas prouvé que, même si la masse globale des salaires versés est arithmétiquement supérieure aux revenus agricoles tirés des plantations, le village puisse résister à ce nouvel impact venant du salariat et destructeur, à son insu, d'une fraction de l'appareil de production (diminution de la force de travail allouée aux tâches agricoles, réduction des superficies consacrées à l'agriculture vivrière...) mais auréolé d'un prestige encore inaltéré.

Conclusion

À l'issue de cette courte note, quelques remarques peuvent être formulées :

Concernant la forme du projet l'impréparation semble le disputer à l'imprécision. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une tâche aisée mais comment la réalisation globale du projet peut-elle se concevoir compte-tenu du retard considérable pris dans l'avancement des travaux (130 hectares aménagés en deux ans contre 27.000 prévus sur trois années)? Tout ceci ne témoigne-t-il pas, au regard des ambitions, d'une grossière sous-estimation, au niveau des moyens financier, technique et humain?

Sur le fond du problème, comment l'extension du ranch, si elle connaît un jour l'ampleur que lui prête le projet, ne se heurtera-t-elle pas aux obstacles d'ordre foncier que risquent de lui opposer les villageois, qui sans être totalement spoliés, verront néanmoins une part importante de leur terroir aliénée? Pour nous le paradoxe semble évident : on ne peut à la fois préserver des communautés d'hommes et les dépouiller de leur patrimoine foncier, support matériel de leurs productions.

Comment ce projet, expression et symbole tout à la fois d'un « développement rural » bureaucratique, dont la stratégie s'est élaborée quasiment hors des frontières, peut-il s'harmoniser avec les exigences de communautés rurales bien vivantes et relativement prospères (ce qui prouverait que nous n'écrivons ni en apôtre de l'immobilisme, ni en conservateur muséographique de sociétés archaïques), mais qu'on s'apprête, à terme, à dénaturer.

Comme toutes les sociétés rurales en Afrique tropicale, celle de Béna a progressé, au fil des décennies, à coup de patients ajustements et de minutieux tâtonnements. Or, la voici brutalement jetée dans des changements caractérisés, pour le moment, par la confusion. Arrivera-t-elle à s'en accommoder ou bien sa fin en tant qu'entité économique et sociale autonome est-elle si proche?

Partout dans le monde, les intérêts nationaux et ceux des collectivités locales apparaissent antagonistes mais cette contradiction doit pouvoir se résoudre, autant que possible, par la participation effective des intéressés et non en laminant leurs communautés villageoises et les terroirs qu'elles contrôlent.

Manuscrit reçu au S.C.D. de l'O.R.S.T.O.M. le 29 janvier 1976.